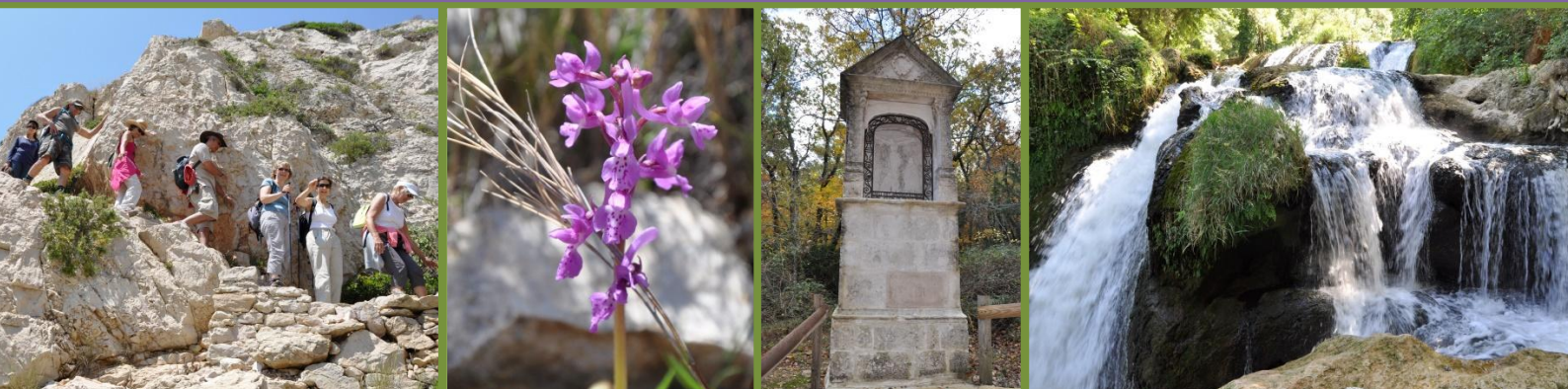




BALADES « NATURE & PATRIMOINE » ET SORTIES NATURALISTES

Programme 2017-2018



Agir, Préserver, Éduquer

Association de Protection et d'Éducation à l'Environnement, **Colinéo** propose chaque mois de septembre à mai, des sorties à destination du grand public désireux « d'apprendre en marchant ».

Ces balades, commentées par une équipe expérimentée et des spécialistes naturalistes, ont pour but de faire découvrir et redécouvrir le patrimoine remarquable (glacière, plâtrière, restanques, monastères...), et la richesse floristique et faunistique exceptionnelle de notre région.

Un livret décrivant la balade est remis à l'issue de celle-ci dans un but de sensibilisation.

Indication : le niveau de difficulté de chaque balade est déterminé en fonction du tableau de calcul Colinéo :

NIVEAU	DISTANCE et /ou DENIVELE CUMULE POSITIF		
Facile	< 3 km	et/ou	jusqu'à 60 m de DCP
Assez facile	3 à 5 km	et/ou	de 60 à 200 m de DCP
Peu difficile	5 à 9 km	et/ou	de 200 à 350 m de DCP
Assez difficile	9 à 12 km	et/ou	de 350 à 500 m de DCP
Difficile	> 12 km	et/ou	> 500 de DCP

Infos pratiques

Inscrivez-vous par téléphone ou par mail, en laissant vos coordonnées (téléphone portable de préférence). Possibilité de covoiturage.

Prévoir un équipement adapté à la marche en milieu naturel, eau et pique-nique.

Pour les balades « Nature et Patrimoine », compte tenu des temps d'arrêt pour le pique-nique, la découverte de l'environnement et les explications, prévoir la fin de journée **entre 17h et 18h**.

Ces balades peuvent être annulées ou reportées en fonction des conditions météorologiques ou du nombre de participants.

Pour des raisons de sécurité, les enfants (à partir de 10 ans) peuvent participer aux balades, accompagnés par un parent.

Les chiens ne sont pas admis aux balades.

Date	Photos	Situation géographique	Lieu de rendez-vous	Heure r.d.v.	Heure départ	Niveau	Dénivelé	km
SAMEDI 23/09/17		Presqu'île de Giens (83)	A la Madrague après le port - parking arrêt de bus « four à chaux »	9h15	9h30	Peu difficile	151	7
MARDI 3/10/17		Chapelle Sainte Anne de Goiron (Chaîne des Côtes, 13)	Parking de la salle des Fêtes de la Roques d'Anthéron	8h15	8h30	Difficile	446	14.5
SAMEDI 14/10/17		Notre Dame des Anges (Chaîne de l'Etoile, 13)	Parking au Col Ste Anne à Mimet	10h15	10h30	Peu difficile	317	4.6
MARDI 31/10/17		Le Grand Puech par le Baou Traouca (Chaîne de l'Etoile, 13)	Parking au Col Ste Anne à Mimet	9h45	10h00	Assez difficile	425	6.6
MARDI 14/11/17		Le Cap Morgiou (Marseilleveyre) (13)	A la calanque de Morgiou par Les Baumettes, Parking du port.	10h00	10h15	Peu difficile	271	4
SAMEDI 25/11/17		Les Bories du Tallagard (Massif du Tallagard) (13)	Parking du Talagard à Salon de Provence	9h45	10h00	Assez facile	203	5.3
SAMEDI 9/12/17		Belvédère des Pierres Tombées (Massif du Puget) (13)	Parking des Facultés à Luminy RDV devant l'école d'architecture	9h45	10h00	Peu difficile	343	7.2
MARDI 23/01/18		Les Quatre Frères (Plaine du Tarron) (83)	Parking après la Maison de la Nature des Quatre Frères (Le Beausset)	9h45	10h00	Assez difficile	186	9.8
MARDI 6/02/18		Les mines de Gréasque (13)	A définir	9h45	10h	Assez difficile	200	11
SAMEDI 24/02/18		Les Balcons de Marseille (Luminy) (13)	Parking rue Antoine Bourdelle, 13009 (KEDGE Business School)	9h45	10h	Assez difficile	393	9.3

Date	Photos	Situation géographique	Lieu de rendez-vous	Heure r.d.v.	Heure départ	Niveau	Dénivelé	km
MARDI 13/03/18		Pic des Mouches (Sainte Victoire) (13)	En venant de Vauvenargues sur la D10 parking aménagé à droite après le col	10h	10h30	Peu difficile	379	4.6
SAMEDI 31/03/18		Vallon Sourn et Vallon des Baumes (Massif Le Défens) (83)	Parking au lieu-dit « L'Ecluse » à droite le long de l'Argens			Assez difficile	283	11.5
LUNDI 9/04 et MARDI 10/04/18		Refuge Tuny pour la nuit (Massif Ste Baume) (13)	Au lotissement Saint Clair à Saint Jean de Garguier	16h	16h15	Assez difficile	500	8.4
SAMEDI 28/04/18		Saint Blaise - Ranch (Forêt de Castillon) (13)	A définir			Assez facile		
SAMEDI 12/05/18		Le Pain de Munition (Pourrières) (83)	Parking du cimetière à Pourrières	9h00	9h15	Peu difficile	273	9
MARDI 22/05/18		Oppidum des Caisses (Alpilles) (13)	A définir (Mouriès)	10h15	10h30	Assez facile	132	5
SAMEDI 2/06/18		Basses Gorges du Verdon (04)	Parking 400 m avant le pont du Verdon	9h45	10h00	Peu difficile	269	8.3

Informations complémentaires :

Lors de sorties dans les espaces naturels, vous serez amené à rencontrer des panneaux, des marques sur les arbres, des symboles... qui servent à vous repérer et à identifier les différents itinéraires.

Le balisage des sentiers de randonnées d'après FFR

	GR	GR PAYS	PR	VTT	ÉQUESTRES
BONNE DIRECTION					
TOURNER À GAUCHE					
TOURNER À DROITE					
MAUVAISE DIRECTION					

Pour permettre la pratique et le développement de la randonnée pédestre, la FFR (fédération française de randonnée) a créé un réseau qui compte aujourd'hui près de 65 000 km de sentiers de Grande Randonnée (GR® et GR de Pays®) auxquels s'ajoutent 115 000 km d'itinéraires de Promenade et Randonnée, soit 180 000 km reconnus et entretenus par quelques 6000 baliseurs bénévoles de la Fédération.

PR : Promenade et Randonnée (balisage jaune). Boucles de quelques kilomètres pour une promenade d'une journée maximum.

GRP® : Sentiers de Grande Randonnée de Pays® (balisage jaune et rouge). Sentiers en boucle de plusieurs jours valorisant une thématique régionale, un terroir.

GR® : Sentiers de Grande Randonnée® (balisage blanc et rouge). Sentiers linéaires reliant un lieu à un autre, à travers plusieurs départements.

Le balisage et la signalisation des itinéraires de randonnée pédestre sont régis par une **Charte officielle**. Cette Charte apporte une cohérence sur tout le territoire et garantit la qualité des matériaux et des procédés de fabrication (respect de l'environnement des sentiers, durabilité des matériaux et des couleurs utilisés, etc.).

Vous pourrez trouver au cours de vos balades ce type de tracé : en général sur des sites où se trouvent un grand nombre de parcours avec des couleurs différentes de la Charte officielle mentionnée ci-dessus. (Par exemple le Parc National des Calanques de Marseille).

Ce tracé indique :
Départ ou arrivée du tracé vert N° 6b
Départ ou arrivée du tracé bleu N° 8
Départ ou arrivée du tracé jaune N° 2

